



Litige avec mon chef de service et agence d'interim

Par **fassone**, le **25/05/2008** à **18:02**

fassone
Nouveau membre

Inscrit : 25/05/2008

Messages : 2 Le 25/05/2008 11:20

mon mari a ete reconnu travailleur handicape. il a un emploi en interim.au debut du mois de mai 08, il a eu un accident de travaille. son chef a refuse de reconnaitre l'accident et a rabaisse plus bas que terre mon mari devant plusieurs employés. mon mari a vu son medecin qui l'a mis en maladie. il s'est averé que la jambe de mon mari est cassée. il va se faire operé (greffe osseuse plus consolidation avec plaque de metal) de sa jambe handicapée qui a été cassée a son travaille. nous en avons informé la directrice d'agence d'interim qui nous a dit que ce n'était pas si grave. comment faire pour que ca passe en accident de travaille et que l'entreprise reconnaisse son erreur.et surtout, nous n'acceptons pas la maniere dont a ete traite mon mari. merci pour votre aide et vos conseils.

[Modifier ma question]